

Switzerland-Estavayer-le-Lac: Engineering services

OJ S 130/2014 10/07/2014

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes – infrastructure routière, filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

For the attention of: Gestion des projets

E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des routes – infrastructure routière, filiale Estavayer-le-Lac

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=828107

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes – infrastructure routière, filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

For the attention of: Réf. Sécurisation Pont Lavapesson – Prestations auteur projet

E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

N12.80 130066 - Réf. Sécurisation Pont sur le Lavapesson - Prestations d'auteur de projet y c. tâches type «BAMO» pour les phases partielles allant du concept d'intervention jusqu'à la mise en service

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services
Main site or place of performance: Sur le site des travaux et de la filiale F1 de l'OFROU à Estavayer-le-Lac (séances).
NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

L'armature passive des appuis Gerber du pont sur le Lavapesson est partiellement corrodée, mettant en péril l'ouvrage dans son ensemble. En conséquence, ces appuis sont à supprimer par clavage d'ici 2020. Lors de cette suppression, d'autres mesures de réfection seront effectuées sur le pont.

Les prestations d'ingénieur pour toutes les phases de projet allant du concept d'intervention jusqu'à la mise en service (phases SIA 31 – 53) font l'objet du présent marché. De plus, les prestations d'un ingénieur trafic et les prestations de soutien et de représentation du maître d'ouvrage font l'objet du présent marché.

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services, 71541000 Construction project management services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 1.10.2014. Completion 31.3.2019

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: tous les paiements se font en francs suisses [CHF]. Délai de paiement: 30 jours dès réception de la facture à l'OFROU.

Coûts à inclure dans le prix offert: la rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises aux conditions suivantes:

- la communauté est sous forme de société simple,
- la communauté de soumissionnaires indique le membre qui pilote le projet, celui qui assume la direction technique et celui qui assume la direction financière,
- la communauté de soumissionnaires indique la participation (%) de chaque membre. Les sous-traitants ne peuvent pas avoir une participation dans la communauté.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: selon les explications fournies dans le cahier des charges.

Sous-traitance: admis. 50% au maximum de la prestation peuvent être fournis par des sous-traitants. La liste exhaustive des sous-traitants doit être impérativement jointe. Les personnes-clés ne peuvent pas appartenir à un sous-traitant.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Tous les bureaux économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat et apportant la preuve de leur aptitude sont invités à déposer une offre en francs. Les critères d'aptitude sont les suivants :

Q1 Capacité technique

Q2 Capacité économique et financière

Q3 Personnes-clés

Les critères d'aptitude ne doivent pas être remplis par chaque partenaire, mais par l'association, à moins qu'une exigence ne se réfère expressément aux partenaires individuellement, comme par exemple la certification.

Justificatifs requis:

Les attestations / confirmations suivantes doivent être déposées en même temps que le dossier de l'offre à moins que cela soit spécifié autrement ; à défaut, l'offre ne sera pas examinée :

Q1 Capacité technique

Q1.1 : Références du bureau relatives à 1 projet de complexité comparable, indiquant la période, l'investissement global du projet, les travaux exécutés, les prestations effectuées et l'interlocuteur (mandant) autorisé à fournir des renseignements.

Q1.2 : 50% au maximum de la prestation peuvent être fournis par sous-traitance.

Q1.3 : Certificat valable d'un système qualité selon ISO 9001 ou d'un système de gestion de la qualité équivalent au moins pour le partenaire assurant la direction de la communauté.

Q2 Capacité économique et financière

Q2.1 : Le chiffre d'affaires annuel est supérieur au double du montant annuel du marché.

Q2.2 : Déclaration volontaire du soumissionnaire (signée). La déclaration volontaire du soumissionnaire est intégrée dans le document de l'offre de prestations de mandataires

Q2.3 : Attestations à remettre après la remise de l'offre par le soumissionnaire sur demande

du mandant dans un délai de 7 jours:

- * extraits du registre des poursuites (plus récents que trois mois par rapport au délai de dépôt de l'offre) ;
- * justifications des paiements actuels pour AVS/AI/APG/AC ainsi que SUVA et AFC ;
- * justifications des paiements actuels pour la LPP ;
- * attestation d'assurance resp. pour les groupements l'engagement d'une assurance couvrant les sommes exigées.

Q3 Personnes-clés

Q3.1 : Références du chef de projet, inscrit comme personne-clé, relatives à 1 projet de complexité comparable, indiquant la période, l'investissement global du projet, les travaux exécutés et l'interlocuteur (Maître d'ouvrage) autorisé à fournir des renseignements.

Q.3.2 : Preuve que la disponibilité du chef de projet, inscrit comme personne-clé, pour le mandat du présent appel d'offre est supérieure à la disponibilité minimum exigée durant les deux prochaines années. Énumération détaillée et description de la charge dans le temps au sein de l'entreprise et des autres projets.

La disponibilité du chef de projet, inscrit comme personne-clé, sera indiquée au chiffre 2.0.9 du Document de l'offre de prestations d'auteur de projet.

Q3.3 : Le chef de projet et le responsable de la direction locale des travaux, inscrits comme personnes-clés, assurent une maîtrise de la langue française (comprendre, parler et écrire) d'un niveau B2 minimum (le niveau indiqué ici relève du Cadre européen commun de référence pour les langues édité par le Conseil de l'Europe). Le soumissionnaire devra remplir le tableau « Capacités linguistiques » des documents de l'offre et joindre au CV tout certificat du niveau requis ou équivalent ou fournir les explications suffisantes pour justifier les niveaux atteints par les personnes-clés.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

N12.80 130066

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

18.8.2014 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: Aucune.

Conditions générales: Selon le projet de contrat prévu.

Négociations: Sont réservées.

Conditions régissant la procédure: Le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications: 1. Visite des lieux Aucune visite des lieux n'est prévue. 2. Rémunération des offres, restitution des documents L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers ne sont pas retournés. 3. Ouverture des offres L'ouverture des offres n'est pas publique. Les soumissionnaires reçoivent simplement un procès-verbal anonyme d'ouverture des offres. 4. Adjudication des prestations L'adjudicataire n'a aucun droit à une adjudication complète des prestations mises en adjudication. 5. Obtention des pièces du dossier Les pièces peuvent être consultées exclusivement sur simap (www.simap.ch) jusqu'au délai du dépôt des offres (voir 1.4). 6. Réserve L'appel d'offres et les délais mentionnés sont sous réserve de la disponibilité de crédits suffisants ainsi que l'approbation définitive de la procédure d'approbation des plans. 7. Le manuel sur les marchés publics, Routes nationales, OFROU Le manuel sur les marchés publics, Routes nationales, OFROU est la base pour les procédures d'acquisition. Le manuel peut être téléchargé sur le site: www.astra.admin.ch/dienstleistungen. 8. Admission de l'auteur du

projet (préimplication autorisée) Les auteurs (groupement MCWT) du rapport d'inspection de l'ouvrage (rapport [2.1] sous le chiffre 1.2 du projet de contrat joints en annexe), MGI Partenaires Ingénieurs Conseils SA, Châtel-St-Denis, CSD Ingénieurs Conseil SA, Fribourg, VDWA C. von der Weid & Associés SA Ingénieurs-Conseils, Villars-sur-Glâne, T Ingénierie, Genève, sont aussi autorisés à soumettre une offre. Toutes les pièces du dossier étant accessibles aux soumissionnaires, les règles de la transparence et de l'égalité de traitement sont pleinement respectées. L'auteur de l'évaluation de la sécurité structurale (rapports [3.1], [3.2], [3.3] sous le chiffre 1.2 du projet de contrat joints en annexe), ESM – Sarrasin Ingénieurs SA, St-Sulpice, est aussi autorisé à soumettre une offre. Toutes les pièces du dossier étant accessibles aux soumissionnaires, les règles de la transparence et de l'égalité de traitement sont pleinement respectées. L'auteur de l'évaluation parasismique, phase 2 (rapport [3.4] sous le chiffre 1.2 du projet de contrat joints en annexe), Roger Kneuss, Fribourg, est aussi autorisé à soumettre une offre. Ceci vaut également pour Wenk Erdbeningenieurwesen und Baudynamik gmbh, Zürich, auteur de la note d'expert sur ladite évaluation (rapport [3.5] sous le chiffre 1.2 du projet de contrat joints en annexe). Toutes les pièces du dossier étant accessibles aux soumissionnaires, les règles de la transparence et de l'égalité de traitement sont pleinement respectées. L'auteur des inspections de l'ouvrage (rapports [4.1-4.3] sous le chiffre 1.2 du projet de contrat joints en annexe), Geotest SA, Le Mont-sur-Lausanne, est également autorisé à soumettre une offre. Toutes les pièces du dossier étant accessibles aux soumissionnaires, les règles de la transparence et de l'égalité de traitement sont pleinement respectées. 9. Exclusion, préimplication Helbling Beratung + Bauplanung AG, Zürich, qui a collaboré à l'élaboration des documents d'appel d'offres, est exclu de la présente procédure.

www.simap.ch

Indication des voies de recours: Conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St. Gall. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles. Délai de livraison / remarques: en tous les cas, les offres globales et forfaitaires et/ou les offres avec un tarif horaire moyen ne sont pas admises.

Délai de clôture pour le dépôt des offres / remarques: la date et l'heure de réception par l'OFROU font foi. Dossier complet sur supports papier (2 fois) et électronique sur clé USB (2 fois) dans une enveloppe cachetée portant le numéro / l'intitulé officiel du projet avec la mention « Ne pas ouvrir, documents d'appel d'offres ». En cas de remise à la loge de l'OFROU, filiale d'Estavayer-le-Lac (par le soumissionnaire lui-même ou par un courrier), la présentation doit avoir lieu au plus tard dans le délai de présentation susmentionné, pendant les heures d'ouverture de la loge (jusqu'à 12:00, pour l'adresse voir le lieu de dépôt) et contre remise d'un récépissé de l'OFROU. Dans tous les cas, il incombe au soumissionnaire d'apporter la preuve qu'il a présenté son offre dans les délais. Les offres déposées hors délai ne sauraient être prises en considération et sont renvoyées à leur expéditeur sans avoir été ouvertes. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte.

Publication de référence nationale: Simap de la 7.7.2014, doc. 828107

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 28.7.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

7.7.2014